

CONSEILLER(ÈRE) EN PRÉVENTION - SANTÉ ET SÉCURITÉ

Service des ressources humaines

2019-CD-PER-044

Treizième ville en importance démographique au Québec avec plus de 84 000 résidents, la Ville de Repentigny est reconnue pour sa dimension humaine et se démarque par ses projets stimulants et ses équipes passionnées. Notre organisation propose un milieu de travail dynamique et valorisant, propice à l'épanouissement de chacun.

Relevant de la direction du Service des ressources humaines, la personne titulaire du poste sera responsable du volet prévention de la gestion de la santé et de la sécurité au travail. Aussi, elle devra assurer la gestion médico-administrative des dossiers de CNESST et, à l'occasion, des dossiers d'invalidité.

Principales responsabilités

- Cordonner les activités liées à la prévention en matière de santé et de sécurité au travail pour l'ensemble des employés de la ville (cols blancs, cols bleus, policiers, pompiers et cadres) ;
- Implanter et assurer le suivi et la mise à jour des programmes, des politiques et des procédures sécuritaires de travail, tels que : le secourisme en milieu de travail, les programmes de prévention, l'assignation temporaire, le cadenassage, l'inspection des lieux de travail, les tranchées/excavations, le SIMDUT, etc. ;
- Assumer la gestion des dossiers d'accidents ou de maladies professionnelles et en assurer le suivi auprès des employés, des gestionnaires et des intervenants externes ;
- Agir à titre de représentant de l'employeur sur les comités SST et assurer le bon fonctionnement de leurs activités en lien avec les plans d'actions mis en place ;
- Élaborer des programmes et des interventions de prévention et en assurer le suivi auprès des gestionnaires ;
- Cordonner différentes formations en matière de gestion de la santé et de la sécurité, lorsque requis ;
- Cordonner les activités liées à la ré intégration en milieu de travail des employés en arrêt de travail ;
- Tenir un registre des accidents de travail (nature, causes, etc.), analyser les réclamations et faire le suivi des dossiers de son champ d'expertise ;
- Tenir à jour les indicateurs de gestion et les statistiques liés à sa fonction ;
- Assurer la réalisation adéquate d'enquêtes lors d'événements accidentels ;
- Être à l'affût des changements apportés aux lois gouvernementales relativement à la gestion de la SST et adapter ses pratiques au besoin ;
- Collaboyer à la mise en place et faire le suivi du volet RH du plan d'action identifiant les actions à prendre afin d'éliminer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées ;
- Collaboyer avec l'ensemble de l'équipe RH dans la réalisation de projets majeurs et dans divers dossiers au besoin (dotation, formation, etc.).

Qualifications et exigences

- Être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire en relations industrielles ou en ressources humaines ;
- Posséder un certificat en gestion de la santé et de la sécurité (atout) ;
- Détenir au minimum trois (3) à cinq (5) années d'expérience pertinente en gestion de la SST dans un milieu syndiqué ;
- Détenir de l'expérience en prévention et en réparation ;
- Être membre en règle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) ;
- Détenir une connaissance fonctionnelle du monde municipal et des services gouvernementaux ;
- Posséder une excellente connaissance des lois inhérentes à la santé et sécurité au travail ;
- Se démarquer par une approche orientée-clientèle ;
- Détenir une excellente connaissance de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office ;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5).

Conditions de travail

Il s'agit d'un poste cadre permanent dont le salaire annuel varie entre 69 966 \$ et 87 459 \$ (salaire déterminé en fonction des compétences et de l'expérience du/de la candidat(e) sélectionné(e)). L'horaire de travail est de **33,75 heures** par semaine.

Vous possédez les compétences requises ? Visitez le portail employeur de la Ville de Repentigny sur Jobillico (<https://www.jobillico.com/voir-entreprise/ville-de-repentigny>) et créez votre profil afin de soumettre votre candidature **au plus tard le 17 mars 2019**.

La Ville de Repentigny souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

NOTE : nous communiquons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue pour une entrevue.